



Fada N'Gourma, le 20 AUG 2026

COMMUNIQUÉ N°2026012/MESRI/SG/UUYAT/P

Portant session unique de réception des demandes de transfert, d'inscription supplémentaire (dérogation), de réinscription en classe intermédiaire (après suspension, abandon ou interdiction d'inscription) au titre de l'année universitaire 2026-2027 des filières Lettres Modernes, Histoire et Archéologie, Génie Civil, Génie Minier, Médecine, agronomie, agroécologie, élevage et sciences halieutiques.

Le Président de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI (UYAT) porte à la connaissance du public de l'ouverture sur la plateforme Campusfaso d'une **session unique** de réception des demandes de transfert (interne ou externe), d'inscription supplémentaire (dérogation), de réinscription en classe intermédiaire (L2, L3) après suspension, abandon ou interdiction d'inscription au titre de l'année universitaire 2026-2027, des filières **Lettres Modernes, Histoire et Archéologie, Génie civil, Génie minier, Médecine, agronomie, agroécologie, élevage, sciences halieutiques.**

I. COMPOSITION DU DOSSIER

• **Pour la demande de transfert (interne ou externe) :**

- Une fiche de demande à télécharger sur la plateforme campusfaso, à renseigner et scanner
- Une copie de l'attestation d'inscription de l'année 2025-2026,
- Une copie de la quittance de paiement des frais d'inscription de l'année 2025-2026,
- Les photocopies légalisées des relevés de note de tous les niveaux,
- Un cursus universitaire dûment rempli et signé par le chef de scolarité de l'établissement d'origine (s'il y a lieu).

• **Pour la demande d'inscription supplémentaire (dérogation) :**

- Une fiche de demande à télécharger sur la plateforme campusfaso, à renseigner et scanner
- Les copies des attestations d'inscription des années antérieures,
- Les copies des quittances de paiement des frais d'inscription antérieures,
- Les photocopies légalisées des relevés de note de tous les niveaux,
- Un cursus universitaire dûment rempli et signé par le chef de scolarité (s'il y a lieu).

- **Pour la demande de réinscription en classe intermédiaire (L2, L3) :**
 - Une fiche de demande à télécharger sur la plateforme campusfaso, à renseigner et scanner,
 - Un extrait ou une photocopie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif d'acte de naissance,
 - Les copies des attestations d'inscription des années antérieures,
 - Les copies des quittances de paiement des frais d'inscription antérieures,
 - Les photocopies légalisées des relevés de note validés ou non validés de tous les niveaux,
 - Les photocopies légalisées des attestations ou diplômes,
 - Un cursus universitaire dûment rempli et signé par le chef de scolarité (s'il y a lieu).
- **Pour la demande de réinscription après suspension :**
 - Une fiche de demande à télécharger sur la plateforme campusfaso, à renseigner et scanner
 - Une copie de l'attestation d'inscription de l'année 2025-2026,
 - Une copie de la quittance de paiement des frais d'inscription de l'année 2025-2026,
 - Les photocopies légalisées des relevés de note de tous les niveaux,
 - Une copie de l'accord de suspension.
- **Pour la demande de réinscription après abandon :**
 - Une copie de la dernière attestation d'inscription,
 - Une copie de la dernière quittance de paiement des frais d'inscription,
 - Les photocopies légalisées des relevés de note de tous les niveaux.
- **Pour la demande de réinscription après interdiction d'inscription :**
 - Une fiche de demande à télécharger sur la plateforme campusfaso, à renseigner et scanner
 - Une copie de la dernière attestation d'inscription,
 - Une copie de la dernière quittance de paiement des frais d'inscription,
 - Les photocopies légalisées des relevés de note de tous les niveaux,
 - Une copie de la lettre de sanction d'interdiction de prendre des inscriptions.
- **Pour la demande de suspension d'inscription :**
 - Une fiche de demande à télécharger sur la plateforme campusfaso, à renseigner et scanner
 - Une copie de la dernière attestation d'inscription 2026-2027,
 - Une copie de la quittance de paiement des frais d'inscription 2026-2027,
 - Les photocopies légalisées des relevés de note de tous les niveaux,

- Une pièce justificative de la suspension,
- Un cursus universitaire dûment rempli et signé par le chef de scolarité.

II. SOUMISSION DU DOSSIER EN LIGNE

La soumission des dossiers de candidatures se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso selon les périodes suivantes :

- **Du 22 août au 13 septembre 2026** : dépôt des demandes de transfert (transfert d'une université vers l'UYAT, transfert interne pour les étudiants souhaitant changer de filière au sein de l'UYAT), d'inscription supplémentaire (dérogation), d'inscription en classe intermédiaire (L2, L3) et de réinscription (après suspension, abandon ou interdiction d'inscription);
- **Du 1^{er} au 20 octobre 2026** : dépôt des demandes de suspension des études.

À cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site www.campusfaso.bf dans la rubrique candidature en vue de :

- **Pour les demandes en Licence 1**
 - aller sur www.campusfaso.bf;
 - se connecter à son compte ;
 - cliquer sur « candidature test » ;
 - choisir l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI et cliquer sur « suivant » ;
 - choisir la formation (filière avec le niveau) pour laquelle vous candidatez et cliquer sur « suivant » ;
 - **joindre le fichier demandé (fiche de candidature en un seul fichier PDF constitué de l'ensemble des pièces constitutives du dossier scannées)** et cliquer sur « suivant » ;
 - cliquer sur « payer mes frais » ;
 - choisir l'opérateur de paiement et suivre les instructions ;
 - télécharger la quittance de paiement des frais de dossier.
- **Pour les demandes autres que celles en Licence 1 (L2, L3)**
 - aller sur www.campusfaso.bf ;
 - cliquer sur « candidature » ;
 - sélectionner « candidature Licence (2-3), Master, ... » et valider ;
 - renseigner votre INE ;
 - choisir la formation (filière avec le niveau) pour laquelle vous candidatez ;
 - **joindre le fichier demandé (fiche de candidature en un seul fichier PDF constitué de l'ensemble des pièces constitutives du dossier scannées)** et cliquer sur « Enregistrer » ;
 - se connecter avec son INE et son mot de passe ;
 - cliquer sur détail du dossier ;
 - cliquer sur « payer mes frais » ;
 - choisir l'opérateur de paiement et suivre les instructions ;
 - télécharger la quittance de paiement des frais de dossier.

III. FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Le dépôt des demandes de transfert, d'inscription supplémentaire, de réinscription en classe intermédiaire (L2, L3) de réinscription après suspension, abandon ou interdiction d'inscription est conditionné par le paiement des frais de gestion de dossier en ligne de **quinze mille cinq cents (15**

500 FCFA) francs sur la plateforme campusfaso. Ces frais sont distincts des frais d'inscription à payer lors de la session de réinscription. Toute demande déposée sans le paiement desdits frais ne sera point validée.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir contacter la Direction des Affaires académiques, de l'Orientation et de l'Information (DAOI) au 74 63 53 43/72 95 86 82, ou se rendre dans ses services sur le site.



Le Président

Pr Samuel OUOBA

Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Ampliatiions :

- VP-EIP
- DAOI
- DSI
- Établissements
- Service de communication
- Large diffusion